

Rapport de majorité de la commission technique chargée d'étudier la réponse de la municipalité au postulat de Mme Line Gilliand intitulé «pour un partage des eaux à Gland»

La commission composée de :

Guillaume Labouchère (premier membre et rapporteur de minorité)

Line Gilliand

Marika Thevenaz

Jérôme Ghedira (rapporteur de majorité)

Serge Regazzoni

s'est réunie le mercredi 18 septembre 2013, à 19h30, dans le bâtiment de l'administration communale. Tous les membres étaient présents. La commission remercie le municipal Olivier Fargeon pour sa présence et les réponses qu'il a fournies aux membres de la commission.

Présentation du postulat

Madame Line Gilliand a développé le concept de son postulat proposant la possibilité de promouvoir, au sein de notre commune, une consommation d'eau solidaire avec les pays en développement.

Informations de la municipalité

Monsieur Olivier Fargeon a apporté des clarifications sur la réponse de la municipalité, notamment sur le cadre légal d'un tel projet :

«A ce jour, il n'existe pas de base légale qui permette aux distributeurs d'eau de prélever de centime(s) additionnel(s) sur la facture d'eau potable pour financer des activités ne concernant pas directement leur propre réseau d'eau.

Après analyse de la situation et partant du constat que la distribution de l'eau est une tâche communale, le Conseil d'Etat n'entend pas proposer au Grand conseil la création d'une base légale cantonale qui obligerait toutes les communes prélever ce centime de l'eau. Outre le fait que ce prélèvement ne constituerait pas une taxe mais bien un impôt, la diversité des systèmes de facturation de l'eau se prêterait difficilement à une globalisation de la perception au niveau du canton.

Le Conseil d'Etat souhaite ainsi laisser la décision d'un engagement solidaire aux communes qui le désirent. Il leur rappelle toutefois qu'il est illégal d'utiliser les fonds en provenance du compte de l'eau potable pour un autre but que le réseau d'eau lui-même.»

Sources <http://www.vd.ch/themes/environnement/eaux/eau-potable/centime-de-leau/cadre-legal/>
http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/296_Texte_CE.pdf

En d'autres termes, le montant correspondant à la consommation d'eau de la ville de Gland pourrait être prélevé sur un compte consacré aux projets de développement.

Questions de la commission

Monsieur Jérôme Ghedira a demandé quel montant un tel projet représenterait pour la ville?

Le coût est estimé à 12'500.-

Monsieur Jérôme Ghedira a demandé quel montant est actuellement consacré aux projets de développement, un récapitulatif des actions menées ces trois dernières années est-il disponible et quelle est la stratégie de communication de la municipalité sur ce sujet?

Un montant de 9'000.- (compte 111.3659.10 de la comptabilité communale) est dédié chaque année pour financer à 1/3 des projets de la FEDEVACO (la Fédération vaudoise de coopération, créée en 1989, regroupe une quarantaine d'associations actives dans la coopération au développement) et aux 2/3 pour sponsoriser des jeunes locaux partant en voyage humanitaire.

Le bilan des actions des trois dernières années sera transmis à la commission technique.

Conclusions

La municipalité a effectué plusieurs actions ces dernières années, notamment pour pallier à des situations d'urgence comme lors du tsunami qui a touché l'Asie en 2004 et lors du tremblement de terre d'Haïti en 2010. Ces actions, certes louables, ne peuvent être considérées comme des prétextes à la suffisance. L'eau insalubre est une catastrophe permanente et tue sept personnes par minute à travers le monde. L'accès à l'eau potable fait partie des objectifs du millénaire pour le développement adoptés par la Suisse et visant à réduire l'extrême pauvreté, dans le monde, de moitié d'ici à 2015. On sait aussi que l'eau potable est le meilleur des pédiatres !

Ce postulat permettrait, pour un coût minime, de créer un fond de développement efficace offrant la possibilité à la municipalité de sensibiliser chaque année la population sur une thématique différente en fonction de ses objectifs.

2013 étant l'année internationale de la Coopération dans le domaine de l'eau, le projet de solidarité'eau cadrerait parfaitement.

Une majorité de la commission juge que la réponse de la municipalité n'est pas recevable en l'état. Elle demande plus de précisions sur le bilan des actions menées ces trois dernières années. Pour aller dans le sens de la FEDEVACO qui aspire à deux francs par habitant consacrés à l'aide au développement, elle estime que Gland pourrait faire un effort supplémentaire.



Jérôme Ghedira



Marika Thevenaz



Line Gilliard